

OFFRE D'EMPLOI - GESTIONNAIRE DE CAS

La Société John Howard du Québec (SJHQ) est un organisme de charité participant à la réhabilitation et la défense des droits des personnes incarcérées, judiciarisées ainsi que leur entourage. Elle fait la promotion de la prévention du crime par des activités de développement communautaire et social, tout en préconisant des changements dans la justice pénale.

CONDITION DE TRAVAIL



30h par semaine
(possibilité 40h/sem)



À partir de 22\$/h



Assurances collectives
(financées par l'employeur à 100%);
10 jours de congé maladie +
Politique de télétravail;
Horaire flexible.



Le plus tôt possible



Montréal,
métro du Collège

Dépôt de candidature



Envoyer votre CV,
une lettre de référence, ainsi
qu'une lettre de motivation
à : csanchez@john-howard.qc.ca

Les entrevues auront lieu le plus tôt possible au bureau de la SJHQ à Ville Saint-Laurent.

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

DESCRIPTION DU POSTE

Avec le support de la superviseure de cas, la personne participe à l'exécution du programme de gestion et de contrôle des cas communautaires (GCSC). Le programme est offert par les Sociétés John Howard au Canada à la demande de l'Agence des Services frontaliers du Canada (ASFC). Il s'agit d'un programme de libération dans la communauté comme solution de rechange à la détention.

PRINCIPALES TÂCHES

Évaluer les volontaires ;
Contribuer à l'identification des besoins et des obstacles à l'insertion sociale;
Établir des plans d'intervention ;
Effectuer des entrevues structurées;
Rédiger des rapports mensuels, ou au besoin, sur les cas réalisés;
Fournir un soutien aux volontaires;
Orienter les volontaires vers diverses ressources selon les exigences de leur plan de gestion en communauté;
Suivre toutes les procédures et les protocoles du programme;
Responsable de la tenue à jour des dossiers;
Tâches connexes.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

Études universitaires ou techniques professionnelles en travail social/criminologie/sciences/sociales;
Détenir la nationalité canadienne ou la résidence permanente;
Adhérer aux valeurs de l'organisme;
Avoir à cœur la réhabilitation sociale;
Connaître et être sensible aux enjeux que vivent les personnes judiciarisées;
Capacité d'agir avec éthique et professionnalisme envers les personnes détenues ou réfugiées en vertu des lois provinciales et fédérales;
Habilité à communiquer à l'écrit et à l'oral (français et anglais); une autre langue est un atout;
Connaissance ou expérience de travail avec des personnes de cultures diverses;
Habilités informatiques de base (Word, Excel, PDF);